



Club de l'Observation Sociale en Rhône-Alpes

Compte rendu de la commission permanente du 21 juin 2013

Participants :

CREDOC : Bruno MARESCA

Conseil Général de l'Isère : Ludovic CHILLOTTI, Marion CHANAL

Conseil Général de la Loire : Gaëlle BRET, Elisabeth GILIBERT

Conseil Général du Rhône : Cécile PICH

CREAI : Camille GILIBERT

CRDSU : Frédérique BOURGEOIS

UDAF de la Savoie : Laetitia DUMOULIN

UDCCAS du Rhône : Yosra BELHADJ-ALI, Bernard COGNE

INSEE : Jérôme HARNOIS

MRIE : Annaïg ABJEAN, Bruno LACHNITT

ORS : Philippe PEPIN

Agence Urbanisme Lyon : Nicole PONTON-FRENAY, Charlène MARIN, Sylva ROSALES-MONTANO, Julia HIDALGO-CASANUEVA

CCAS et Ville de Grenoble : Antoine RODE

DREAL : Sabine MATHONNET

Rectorat de l'Académie de Lyon : Yann LEURS

Fondation Abbé Pierre : Michel ROUGE

DRJSCS Rhône-Alpes : Françoise MAY-CARLE, Nathalie GAY, Jocelyne MORENS, Pascal ARROS

- l) La problématique de la précarité énergétique : les enjeux de l'observation (B. Maresca)

Bruno Maresca, directeur du département « Evaluation des politiques publiques » du CREDOC a présenté l'état de l'art en ce qui concerne la mesure de la précarité énergétique, tant au niveau européen qu'au niveau Français. La présentation s'est articulée autour de six points :

1. D'où vient la préoccupation de la précarité énergétique (PE)
2. Définition du phénomène et diversité des approches pour le quantifier
3. Différentes approches pour la construction d'indicateurs monétaires et non-monétaires
4. Au-delà de la quantification, l'approche typologique des situations de ménages en PE
5. Observatoires au niveau national, au niveau régional et local
6. De la PE à la vulnérabilité énergétique (dépenses d'énergie dans le logement et dépenses d'énergie pour la mobilité)

Le diaporama de la présentation a été adressé aux participants et est disponible sur le site du COSRA.

Plusieurs questions et présentations de démarches ont suivi l'intervention de B. Maresca.

- L'intérêt de démarches « vue du ciel » permettant de cartographier les zones de précarité énergétique (thermographie). Ces techniques pointues permettent de cibler des zones sans déperdition de chaleur (donc probablement, lorsqu'il s'agit de logements anciens, sans chauffage...) mais ne disent rien sur les causes de cette précarité. Elles semblent donc difficiles à utiliser pour une mesure précise mais restent un outil d'alerte pertinent, en particulier pour les comportements de restriction (qui, contrairement aux comportements de sur-dépenses, ou d'endettement, sont difficilement détectables).
- Au delà de l'observation de la précarité énergétique, qui était l'objet de l'intervention, se pose également la question de la réponse politique, en particulier à travers l'amélioration du bâti. Ce qui va poser une question de financement. Celui-ci devrait être essentiellement public car il est peu probable que les ménages puissent payer. En effet ces ménages précaires pourraient, en se chauffant, être amenés à effectuer des dépenses sur un poste sur lequel ils n'en font pas actuellement. Du coup le raisonnement qui consiste à prévoir une baisse de la facture si on améliore le bâti n'est pas pertinent lorsque la facture initiale est nulle ou très faible.
- Globalement la qualité thermique du parc public semble légèrement meilleure que celle du parc privé, à la fois compte tenu d'importants travaux de rénovation et aussi parce qu'il s'agit plus souvent de logements collectifs.
- Sur l'Isère le conseil Général, en collaboration avec le CCAS et la ville de Grenoble, a missionné l'agence d'urbanisme pour une étude à caractère prospectif visant à qualifier la précarité énergétique des ménages sur le territoire départemental. Les approches sont celles développées par B. Maresca : problématique sociale, problématique habitat, problématique des déplacements... L'idée est d'aboutir à un atlas des territoires présentant l'exposition à la vulnérabilité. A long terme l'idée serait de mettre en place une plate forme de connaissance partagée avec un certain nombre d'indicateurs territorialisés mis à jour annuellement.
L'approche statistique est proche de ce qui a été présenté, et s'y ajoute une typologie de ménages pour essayer de déterminer s'il y a des « profils » de ménages à risque de précarité énergétique, à la fois sur l'agglomération mais aussi à l'échelle du département.
Tant les élus que les professionnels expriment une forte attente vis-à-vis de cet observatoire. Les résultats de l'étude AURG vont ainsi être reversés à l'OBS'Y (réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise) qui va réaliser un « Regard Croisé » sur la précarité énergétique fin 2013 ou début 2014. Au pilotage de cette production, on retrouve le CG et le CCAS de Grenoble.
Ce « Regard Croisé » reviendrait sur la définition de vulnérabilité / précarité énergétique afin d'en illustrer la répartition et les caractéristiques au niveau du territoire de l'agglomération. L'idée étant de distiller un certain nombre de messages clés au travers de cette production (ex : les caractéristiques du logement apparaissent être le facteur déterminant de la PE loin devant les mauvais usages et la consommation / il existe une multitude d'indicateurs pour mesurer la PE, les plus utilisés (TEE) n'étant pas forcément les plus adaptés et pertinents...)
- On parle de précarité énergétique dès lors que les ménages dépensent trop par rapport à leur logement. La notion de vulnérabilité énergétique est « dynamique » et tient compte, par exemple, de l'évolution des prix de l'énergie. S'ils augmentent un certain nombre de ménages deviendront précaires. Ce sont ces ménages qui sont vulnérables.

II) Double vulnérabilité énergétique des territoires : la question des surconsommations et sous-consommations contraintes (S. Rosales-Montano).

Silvia Rosales-Montano, directrice d'études à l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, a proposé un exposé sur la démarche en cours à l'agence d'urbanisme depuis 2008.

La présentation a en particulier été l'occasion de présenter les cartes de l'agglomération lyonnaise, mettant en perspective la consommation énergétique des habitants, par commune.

Le diaporama de la présentation est joint à ce compte rendu.

Plusieurs questions ont également été soulevées suite à l'exposé :

- L'étude insiste particulièrement sur les capacités de changement des ménages pour éviter de basculer de la vulnérabilité à la précarité. Ce questionnement se retrouve chez la plupart des partenaires intéressés par cette problématique. Il s'agit de s'inscrire dans une approche « dynamique » de la PE.
- La question de l'impact d'une modification des plans urbains de transports (ouverture d'une ligne de tramway par exemple) sur la précarité énergétique des habitants concernés a été étudiée mais il semble que ces modifications jouent de manière très marginale car cela touche surtout aux parties denses de l'agglomération. L'IDDRI a également publié sur cette problématique précise : <http://www.iddri.org/Publications/La-mobilite,-l-autre-vulnerabilite-energetique>
- Afin de contribuer aux plans climat énergie territoriaux, des outils sont mis à disposition des DDT afin d'aider à l'analyse des territoires en terme de potentialité de rénovation de l'habitat sur la partie énergétique.

III) Les indicateurs communaux (B. Cogne et Y. Belhadj-Ali)

Bernard Cogne et Yosra Belhadj-Ali ont présenté la démarche qu'ils pilotent pour le compte de l'UD CCAS du Rhône.

L'exposé, dont le diaporama est joint à ce compte rendu, n'avait pas vocation à présenter les résultats (données chiffrées) mais la démarche de construction et de conventionnement avec les fournisseurs de données.

Certaines séries historiques ont été recalculées, et il est prévu qu'elles soient suivies à l'avenir, en tenant compte des éventuelles modifications de législation.

L'intérêt d'une telle présentation réside bien sûr dans le « porter à connaissance » mutuelle qu'elle permet entre les membres du COSRA. La richesse de la base produite soulève cependant la question de son utilisation, moyennant certaines conditions, par d'autres institutions que l'UDCCAS69.

Outre les conventions que cela supposerait, la question du droit de cessions de données seraient posées. Pour l'Insee, s'il ne s'agit pas de Sirene, et sous réserve de vérifier l'éventuelle licence d'utilisation, a priori cette cession est possible.

IV) Points divers

- Un séminaire sur le thème de la Jeunesse, qui s'inscrirait dans le cadre des travaux préconisés au niveau territorial par le comité inter-ministériel de la jeunesse, est envisagé pour fin 2013 ou début 2014. Il s'agirait entre autre de valoriser le dossier « Jeunes » publié dans le cadre de la plate forme de l'observation sociale et également et l'étude que conduit la MRIE, à la demande de la DRJSCS, sur l'accès à l'autonomie des jeunes dans les quartiers. Toutes les propositions d'interventions sont bienvenues ainsi que les réflexions sur le meilleur angle d'attaque a retenir pour aborder le sujet des « jeunes ».
- Le Premier Ministre vient de solliciter les préfets de région afin d'organiser des assises régionales dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Lors de ces assises, un « diagnostic territorial de la pauvreté » devra être présenté par la DRJSCS, diagnostic qui s'appuiera sur des données statistiques. Il est possible que plusieurs membres du COSRA soient sollicités dans ce cadre et le diagnostic réalisé devrait être mis à disposition du club.
- Bruno Lachnitt quitte prochainement ses fonctions de directeur de la MRIE, et va être remplacé par Annaïg Abjean. Sa dernière participation au COSRA était donc l'occasion de le saluer et de le remercier de la participation de la MRIE aux travaux du club.